



Planification **STRATÉGIQUE**

2024-2029



Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Par souci de concision, le nom des organisations est écrit au long, suivi de l'abréviation, sigle ou acronyme entre parenthèses seulement lors de la première occurrence dans le texte. L'abréviation, le sigle ou l'acronyme est utilisé par la suite.



TABLE DES MATIÈRES

- 4** Mot du maire
- 5** Mot du directeur général
- 7** Mise en contexte
- 8** Portrait de la Ville
- 10** Notre mission
- 12** Notre vision
- 13** Nos valeurs
- 14** Les forces
- 14** Les défis
- 15** Les menaces
- 15** Les opportunités
- 17** Les axes d'intervention
- 26** Mot de la fin

MOT DU MAIRE

Se donner les moyens de nos ambitions !

Depuis plusieurs mois, mes collègues du conseil: Luc Bélanger, Jo-Ann Quérel, Lucie Marchand, Tania Ann Blanchette, Jacques Darce, Bruno Gattuso, et moi-même, collaborons étroitement avec le directeur général, M. Manuel Bouthillette, pour élaborer avec fierté le Plan stratégique 2024-2029 de la Ville de Richelieu, un document qui actualise la vision, la mission et les valeurs de notre organisation. C'est l'outil qui nous guidera pour atteindre nos objectifs au cours des prochaines années. En résumé, il s'agit de se donner les moyens de nos ambitions!

Le plan stratégique précédent remontait à 2008, et il était grandement nécessaire de le réviser. Pilotée par la direction générale, l'élaboration de ce nouveau plan a été réalisée en collaboration avec toutes les parties concernées: nos résidents, nos partenaires et nos employés, grâce à un processus de consultation ouvert et transparent.

En tant que représentants municipaux, notre but est d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. L'adoption de ce plan stratégique reflète notre engagement ferme envers la communauté que nous servons dans le but de mobiliser les citoyens et le personnel autour d'une vision commune.

En fixant des objectifs et en envisageant l'avenir de Richelieu, nous pouvons acquérir les outils nécessaires et concentrer nos efforts sur ce qui a le plus grand impact sur la qualité de vie de tous.

Face aux défis auxquels nous sommes confrontés en tant que gouvernement de proximité, notamment la fiscalité, les responsabilités accrues, l'adaptation aux changements climatiques et la densification urbaine, il est crucial d'évaluer notre situation, de dresser un tableau précis de nos enjeux et de déterminer les actions prioritaires à mettre en œuvre.

C'est avec une confiance en l'avenir et dans un esprit de continuité que la seconde planification stratégique de l'histoire de la Ville a été réalisée. Elle se compose de quatre axes principaux et de 16 mesures à mettre en œuvre durant la période 2024-2029. En examinant ce plan, vous remarquerez que certaines stratégies sont déjà en cours de réalisation à travers divers projets.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les parties impliquées et particulièrement au personnel de la Ville. Nos employés représentent notre atout le plus précieux dans la réalisation de notre mission. Nous comptons sur leur professionnalisme pour offrir les meilleurs services à notre communauté et pour faire de Richelieu une ville moderne, innovante, axée sur le développement durable, et un lieu de vie accueillant pour toutes les générations.

Claude Gauthier
Maire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le dévoilement du Plan stratégique 2024-2029 de la Ville de Richelieu est un moment significatif pour l'administration municipale, puisqu'il éclairera nos actions à court, moyen et long terme afin d'améliorer sous tous ses aspects la qualité de vie de nos citoyens.

Un moment significatif !

Les employés et moi avons participé à cette démarche dans un esprit de collaboration et d'engagement, avec la ferme détermination de concrétiser les priorités de la Ville de Richelieu pour les cinq prochaines années. Le résultat des consultations fait écho aux préoccupations exprimées. Dans un souci de pragmatisme, quatre orientations stratégiques ont été privilégiées, avec comme levier, 16 objectifs qui se matérialiseront par des actions concertées.

Les dimensions sociale, environnementale, économique et de gouvernance en lien avec une vision de développement durable se retrouvent au cœur de cette planification stratégique. Rayonner, se développer, innover et faire notre place dans un monde en constante évolution, voilà notre défi collectif. Pour y arriver, nous pouvons compter sur nos forces : une organisation mobilisée et engagée, des citoyens engagés et des partenaires attentifs. Le plan stratégique peut paraître ambitieux, mais il est surtout inspirant et rassembleur.

Richelieu, c'est un milieu de vie inclusif, peuplé d'humains dont le sentiment d'appartenance n'a d'égal que la bienveillance dont ils savent faire preuve.

La détermination est plus forte quand l'orientation est nommée et que la direction éclaire la route pour atteindre les sommets!

Manuel Bouthillette

Directeur général



MISE EN CONTEXTE

Riche d'histoire et de patrimoine, ville à échelle humaine située à 20 minutes de Montréal, Richelieu a beaucoup à offrir. Territoire majoritairement à vocation agricole, l'avenir du secteur urbain et son harmonisation méritaient réflexion.

Depuis quelques années, la Ville de Richelieu fait face à un important défi de croissance. Étant donné qu'il n'y a pratiquement plus de terrains vacants, l'évolution de l'assiette fiscale est limitée. Cependant, plusieurs opportunités de redéveloppement se profilent à l'horizon, et ce, malgré une certaine résistance citoyenne en regard de la densification.

Pour compléter le portrait, il est important de souligner que le gouvernement du Québec délègue de nouvelles responsabilités aux Villes alliées aux obligations imposées par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cette situation force le conseil municipal à revoir sa stratégie de développement.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a choisi de prendre un temps d'arrêt afin de réaliser un exercice de planification stratégique 2024–2029.

Cette réflexion repose sur la volonté de bien orienter le conseil dans sa prise de décisions, de même que d'orienter le travail de la direction vers l'atteinte d'objectifs communs. Notons que la dernière planification stratégique a été réalisée pour la période 2008–2012.

Au cours des dernières années, le Québec a vécu plusieurs crises (COVID, inondations, feux de forêt, etc.), ce qui a permis aux organisations municipales de démontrer leur agilité et leur capacité de s'adapter aux situations, afin de poursuivre leur mission première qui est d'offrir des services de qualité à leur population. Par ailleurs, il faut noter que Richelieu ne fait pas bande à part à ce chapitre et qu'elle a su tirer son épingle du jeu de ces périodes troubles.

Finalement, il s'agissait d'une occasion en or pour inviter la population à réfléchir sur ce qu'elle souhaite pour le devenir de Richelieu. Un sondage a donc été diffusé auprès du grand public. Une journée de réflexion est venue compléter la démarche. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour faire part de leurs préoccupations et s'exprimer sur l'avenir de leur ville.



PORTRAIT DE LA VILLE



HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE DE PRÈS DE 10%

Située à l'extrémité sud de la CMM, la Ville de Richelieu compte près de 6 000 habitants. Elle a connu une fusion avec Notre-Dame-de-Bonsecours en mars 2000. Richelieu et la Ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu sont les deux seules villes de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville à faire partie de la CMM.

HAUSSE DE 9% DE LA POPULATION ÂGÉE ENTRE 0 ET 14 ANS

Bordée par la rivière Richelieu et par les villes de Carignan et de Chambly à l'ouest, par Saint-Mathias-sur-Richelieu au nord, Marieville à l'est et Saint-Jean-sur-Richelieu au sud, la Ville de Richelieu est traversée par deux routes provinciales importantes, soit le boulevard Richelieu (route 112) et le chemin des Patriotes (route 133), ce qui crée des obstacles de taille dans les déplacements actifs, et ce, sans compter la proximité de l'autoroute des Cantons-de-l'Est (A-10).

HAUSSE DE 16,5% DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS

Entre 2019 et 2023, la Ville a délivré 60 permis de nouvelles résidences, dont 38 unifamiliales et 12 trifamiliales. Quant à la population, elle a augmenté de 9,7% entre 2016 et 2021, comparativement à 7,2% pour la Couronne Sud de Montréal. En ce qui concerne la répartition par groupe d'âge, on dénote un fait particulier, soit une augmentation de 9% de la population âgée de 0 à 14 ans entre 2016 et 2021, alors que dans la Couronne Sud de Montréal, cette population n'a augmenté que de 5,5%. Cette réalité a eu pour effet de diminuer légèrement l'âge moyen de la population de 45,2 à 45,1 ans. Chez la population de 65 ans et plus, on note une augmentation de 16,5%, soit de 1 215 à 1 415, alors que cette tranche de la population a augmenté de 25,9% dans la Couronne Sud de Montréal. Finalement la population dite « inactive » a augmenté de 155 (1 370 à 1 525).

NOTRE MISSION

La mission d'une organisation est sa raison d'être et l'affirmation de son intention fondamentale. Ainsi, la mission de la Ville de Richelieu, à l'instar de beaucoup de villes, est :

*Améliorer de façon notable et concrète, sous tous ses aspects,
la qualité de vie de ses citoyens.*

À la lumière des échanges avec les citoyens, il apparaît clair que le développement durable et la vie en harmonie avec la nature sont des préceptes partagés par une grande partie de la population richeloise. Ainsi, la Ville souhaite tout mettre en œuvre pour offrir un milieu de vie répondant aux attentes des Richelois.



*Richelieu, des citoyens attachés au développement durable
et à la vie en harmonie avec la nature*



NOTRE VISION

La vision d'une organisation est « Une projection souhaitable et réaliste de l'évolution de la communauté dans un futur prévisible, axée sur le développement nécessaire pour la concrétiser ».

Après l'analyse des éléments soulevés par la population et à la suite de la journée de réflexion du 27 avril 2024, le conseil municipal retient la vision suivante :

Bâtir une ville dynamique et innovante où les citoyens jouent un rôle actif dans la prise de décisions pour façonner son avenir.

Cette vision guidera le conseil municipal et l'administration dans la prise de décisions au cours des cinq prochaines années. Elle traduit son engagement à servir les citoyens dans le but ultime de la concrétiser.



NOS VALEURS



À travers ses actions et interactions, la Ville de Richelieu entend mettre de l'avant les valeurs adoptées dans le cadre de son code d'éthique et de déontologie.

Ces valeurs se déclinent comme suit :

- // L'intégrité et la transparence
- // La prudence dans la poursuite de l'intérêt public
- // Le respect et la civilité envers les membres du conseil, les employés et les citoyens
- // La loyauté
- // La recherche de l'équité

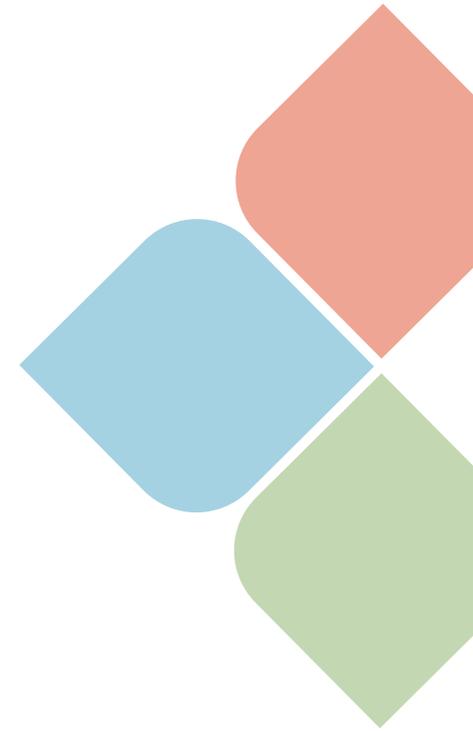
LES FORCES

- La présence de la rivière Richelieu qui borde son flanc ouest
- La facilité d'accès à son territoire
- La participation et l'implication citoyenne à travers ses organismes communautaires
- Une ville à la fois urbaine et rurale, riche de son patrimoine bâti

LES DÉFIS

- Malgré la présence de la rivière Richelieu sur une très longue portion de son territoire, celle-ci ne comporte aucun accès public et aucun stationnement bordant la rivière
- Le boulevard Richelieu (route 112) et le chemin des Patriotes (route 133), à haut débit de circulation, divisent le territoire en quatre et appartiennent au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), rendant difficiles les interventions de la Ville
- Le manque de logements abordables¹
- La difficulté d'assurer une circulation efficace de l'information au sein de la population

¹ Un logement abordable est un logement vendu ou loué à un prix inférieur à ceux du marché. Ce dispositif permet aux ménages à revenu modeste d'acheter leur résidence principale.



LES MENACES

- L'adaptation aux changements climatiques et leurs effets, tels l'érosion des berges
- Le désengagement du gouvernement provincial déléguant ses responsabilités sans les ressources nécessaires
- En tenant compte de toutes les responsabilités qui incombent aux villes et la faible évolution de l'assiette fiscale, le fardeau des contribuables s'alourdit sans cesse
- Plusieurs infrastructures doivent être modernisées, ayant pour conséquence d'augmenter les taxes et ainsi réduire l'attractivité de la Ville

LES OPPORTUNITÉS

- La construction potentielle d'une nouvelle école secondaire et le réaménagement possible des écoles primaires
- La possibilité de partager des services avec les villes voisines
- La disponibilité potentielle d'immeubles pour fins de requalification
- La mise à jour du plan directeur des parcs et espaces verts
- Le potentiel de valorisation des espaces verts et des parcs riverains bordant la rivière Richelieu



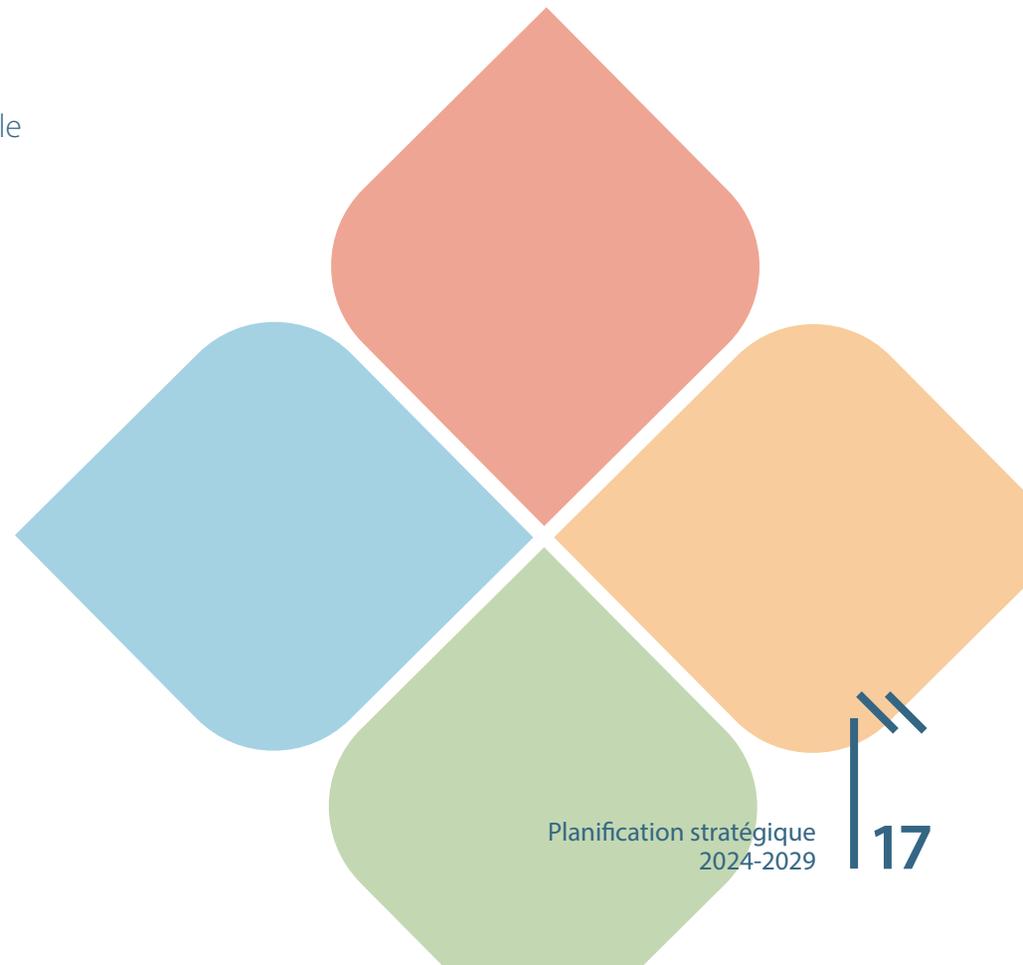
LES AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention ont été déterminés à partir des enjeux identifiés. Un enjeu est une activité entreprise ou une situation qui se présente comme une épreuve à surmonter. Un enjeu doit donc être réalisable et non pas relever d'un rêve inatteignable.

Il doit répondre aux critères suivants :

- Affecter un grand nombre de personnes
- Pouvoir être résolu grâce aux compétences et aux ressources de la Ville
- S'ajouter aux forces ou opportunités
- Permettre de résoudre les défis ou les menaces

Dans la prochaine section, seront présentés les axes d'intervention retenus ainsi que les objectifs rattachés à chacun d'eux. Afin de pouvoir évaluer le niveau d'atteinte de ces objectifs, ceux-ci doivent être **SMART**, c'est-à-dire **S**pécifiques, **M**esurables, **A**tteignables, **R**éalisables et situés dans le **T**emps.



AXE 1

La mobilité et la sécurité sur les voies publiques pour tous les usagers

L'augmentation du volume de circulation, alliée au vieillissement de la population ainsi qu'au principe de développement durable, exige des aménagements conformes aux principes de mobilité durable.

La mobilité représente la capacité et le potentiel de personnes et de biens à se déplacer ou à être transportés. Elle constitue le fondement des échanges sociaux, économiques et culturels des individus, des entreprises et des sociétés.

Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et les écosystèmes. La mobilité durable limite la consommation d'espace et de ressources, donne et facilite l'accès, favorise le dynamisme économique, est socialement responsable et respecte l'intégrité de l'environnement.

OBJECTIF 1

Adopter une politique de mobilité durable

Décembre 2026

Avant de procéder à quelques aménagements que ce soit, il est primordial de développer une politique de mobilité durable afin de jeter les bases sur lesquelles la Ville s'appuiera pour procéder aux aménagements.

OBJECTIF 2

Développer un Plan de transport actif (PDTA) qui poursuivrait les objectifs suivants :

Décembre 2026

- Relier les différents quartiers de Richelieu aux principaux centres d'activité
- Favoriser la pratique du transport actif dans les nouveaux quartiers et lors de la réfection des infrastructures des secteurs existants
- Connecter les liens cyclables utilitaires (internes et externes) afin de rendre les trajets plus efficaces
- Analyser la pertinence d'aménager une promenade piétonne le long de la 1^{re} Rue
- Analyser la pertinence d'installer des traverses surélevées aux croisements cyclables, en priorisant les corridors scolaires

OBJECTIF 3

Revoir, en collaboration avec le MTMD, les aménagements du boulevard Richelieu et du chemin des Patriotes

Décembre 2026

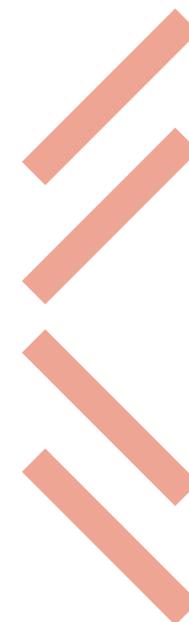
En somme, ce plan d'aménagement du boulevard Richelieu et du chemin des Patriotes devrait être basé sur la Politique de mobilité durable ainsi que sur le PDTA. Afin d'augmenter les chances de succès, le Ministère devrait être impliqué en amont, soit lors du développement de la Politique de mobilité durable et du PDTA.

OBJECTIF 4

De concert avec la MRC de Rouville, voir à sécuriser l'intersection du chemin des Patriotes et La Route des Champs

Octobre 2025

La Route des Champs est une piste cyclable faisant partie de la Route verte. Cette piste traverse le chemin des Patriotes (route 133) à la hauteur du 1 222, chemin des Patriotes. Le chemin des Patriotes ayant un fort volume de circulation, il est essentiel de la sécuriser, à l'instar de ce qui a été fait sur l'Estriade à Granby, à l'intersection de la route 112, ainsi qu'à Magog sur la route 112, près de la rue du Moulin.



AXE 2

La densification



Cet enjeu mettra en contradiction les prémisses du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et le caractère distinctif et champêtre de Richelieu. Ainsi, il faudra identifier les solutions de densification répondant aux critères de la CMM tout en respectant le caractère distinctif de Richelieu.

OBJECTIF 1

Mettre en place un service d'urbanisme complet et autonome

Juin 2025

Actuellement, le service d'urbanisme est assuré par une firme externe qui a comme mandat d'assurer la mise en application de la réglementation et le recours à un urbaniste externe pour les modifications réglementaires. Le fait de rapatrier ces deux fonctions à des employés de la Ville permettrait un meilleur arrimage entre la réglementation et son application. Reconnaisant les coûts majeurs d'une telle décision, il serait possible, pour les diminuer, de créer un poste d'urbaniste avec une autre ville afin d'en répartir les coûts.

OBJECTIF 2

Mettre en place les normes de densification en conformité avec la CMM et en respect du caractère distinctif de Richelieu

Décembre 2025

La CMM prévoit des normes de densification minimales qui doivent être respectées. Le défi sera d'identifier des méthodes de densification dites douces, permettant le respect des critères de la CMM, tout en mettant en valeur le caractère distinctif et champêtre de Richelieu. À titre d'exemple, il pourrait être intéressant d'analyser la possibilité d'utiliser le principe de compensation de la densité. On entend par ce principe d'augmenter la densité au-delà du minimum dans certains secteurs plus propices, pour la diminuer dans d'autres secteurs afin de respecter la norme d'ensemble. La CMM s'est montrée ouverte à permettre ce genre d'approche.

OBJECTIF 3

Revoir la réglementation afin d'autoriser la mixité des usages sur les tronçons du boulevard Richelieu et du chemin des Patriotes situés sur le territoire

Décembre 2024

Il s'agit ici d'un aspect important pour redonner une vie de quartier à ce secteur, tout en favorisant le commerce de proximité. Ces principes doivent être favorisés puisqu'ils s'inscrivent parfaitement dans une optique de développement et de mobilité durable.

OBJECTIF 4

Faire une analyse complète des secteurs à requalifier

Juin 2026

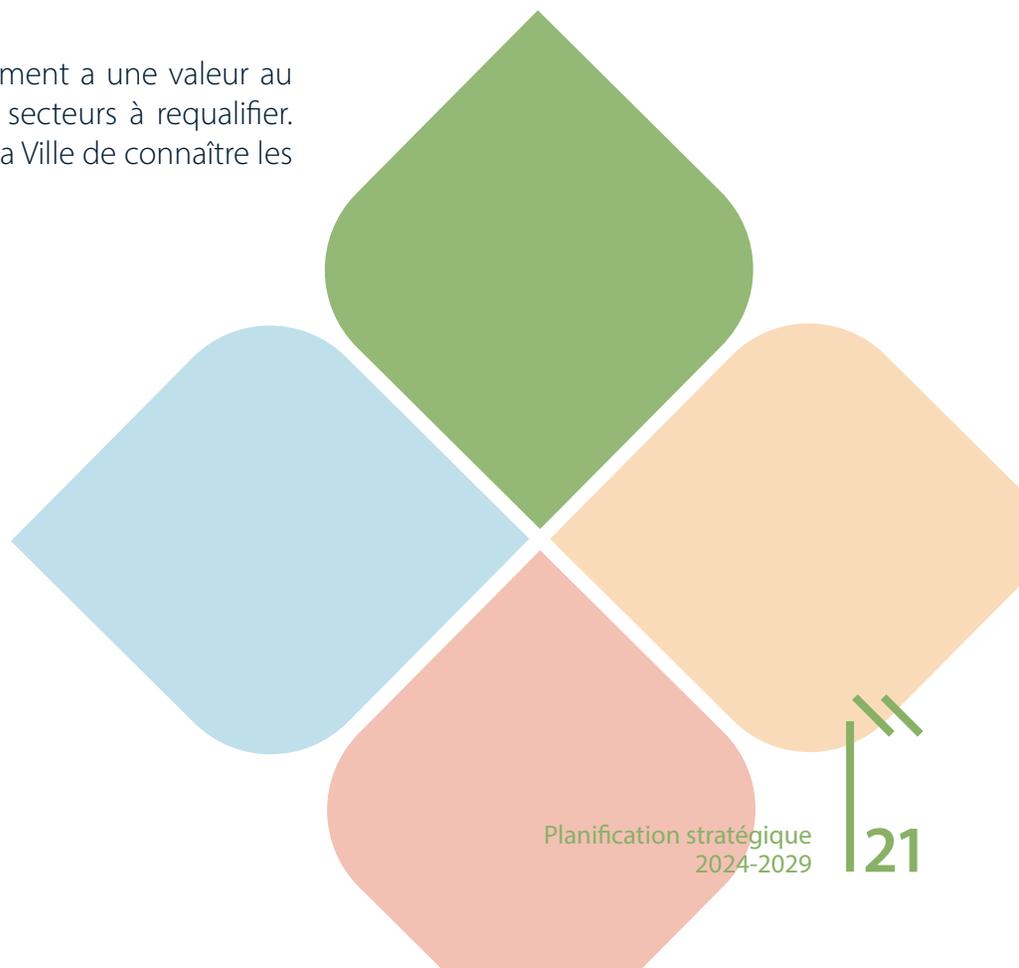
Le principe de requalification appliqué par la CMM veut que si un bâtiment a une valeur au rôle inférieure à celle du terrain, cet immeuble devrait faire partie des secteurs à requalifier. Sans nécessairement imposer cette requalification, il est important pour la Ville de connaître les espaces susceptibles d'être redéveloppés.

OBJECTIF 5

Effectuer une révision quinquennale du plan d'urbanisme et de la réglementation

Juin 2026

Dans le cadre du développement d'une vision urbanistique quinquennale, il sera nécessaire de faire une révision en profondeur de toute la réglementation en vigueur, et ce, afin que la Ville se donne les outils nécessaires pour concrétiser sa vision de la Ville de demain.



AXE 3

Les nouvelles sources de revenus pour financer les infrastructures et les services

Selon les études, la taxe foncière représente 56% des revenus de toutes les villes. Cependant, plus la ville est petite, plus cette proportion augmente, pouvant atteindre jusqu'à 70%. Quant à Richelieu, les taxes foncières représentent 61,4% des revenus. À cela, s'ajoute 24,3% en tarifications diverses, représentant un total de 85,7% en taxation. Cet état de situation ne donne pas de marge de manœuvre aux villes. Il apparaît donc important d'identifier toutes les sources de revenus potentielles permettant à la Ville de diminuer l'impact de ses choix sur la taxe foncière.

OBJECTIF 1

Instaurer le système de redevances au développement afin de payer les infrastructures futures

Octobre 2024

La redevance au développement est une nouvelle façon de faire permettant d'exiger une contribution des promoteurs afin de payer les nouvelles infrastructures (ou mises à niveau) engendrées par la construction de nouveaux logements.

OBJECTIF 2

Adopter un règlement sur l'écofiscalité

Janvier 2026

Les mesures d'écofiscalité font partie des moyens permettant aux villes de diversifier leur source de revenus. De plus, les sommes perçues peuvent être utilisées à toutes les fins de protection de l'environnement, ce qui leur donne une grande latitude pour leur utilisation. L'écofiscalité peut être définie ainsi :

«Ensemble des mesures fiscales visant à limiter les atteintes à l'environnement, en incitant notamment les individus et les entreprises à modifier leurs comportements, soit par des abattements d'impôt ou des exonérations d'impôt, ou encore, par l'imposition de taxes et redevances sur les biens et services pouvant avoir des effets préjudiciables sur l'environnement».

Plusieurs villes ont imposé ce genre de mesures, telles que :

- Imposition d'une taxe sur les surfaces imperméables
- Imposition d'une taxe sur les produits jetables vendus dans les commerces (verres de plastique, pailles, etc.)
- Empiètement dans les zones riveraines
- Tarification de la collecte des résidus ultimes
- Création d'une taxe sur le coefficient d'occupation du sol
- Tarification de l'eau par des compteurs

OBJECTIF 5

Procéder à un inventaire des terrains appartenant à la Ville et explorer leur potentiel de revalorisation

Juin 2025

Dans la mesure où la Ville est propriétaire de terrains pouvant servir à la construction résidentielle, ces terrains peuvent faire l'objet d'un appel d'offres pour leur acquisition. La rareté des terrains leur a fait prendre une grande valeur, il est donc de mise de s'assurer que ceux-ci soient évalués à leur juste prix.

OBJECTIF 3

Explorer les possibilités de mise en place de services communs avec les villes environnantes

Juin 2024

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle source de revenus, il y a des économies potentielles considérables à réaliser, tout en permettant d'améliorer les services à la population. Cette formule a été éprouvée à maintes reprises comme étant une source d'économie importante. Dans un premier temps, il y aurait lieu d'identifier toutes les activités pouvant être partagées avec les autres villes afin de procéder à l'analyse par la suite.

OBJECTIF 4

Créer une cellule de projet

Juin 2025

Explorer de nouvelles opportunités de générer des revenus additionnels pour la Ville, tout en envisageant le développement de sources d'énergie renouvelables sur le territoire, en collaboration avec nos partenaires de la MRC.

AXE 4

La mise en place d'outils permettant d'élaborer et de déployer un projet urbanistique intégré (commerces de proximité, mobilité durable, densification)

OBJECTIF 1

Tenir des consultations publiques sur diverses thématiques

Juin 2025

Dans le cadre du développement d'une vision urbanistique présentement en cours, la tenue de consultations publiques est privilégiée afin d'exposer et surtout, de recueillir l'opinion de la population en regard de cette nouvelle vision de développement.

Ces thématiques seront axées autour des éléments suivants :

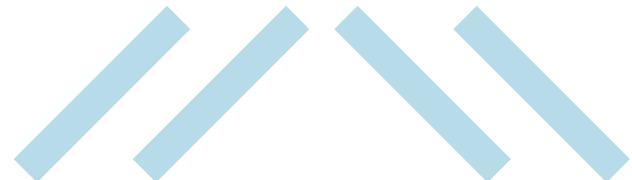
- Convivialité de l'espace public
- Sécurité des déplacements
- Habitation, logement abordable, densification
- Vitalité commerciale

OBJECTIF 2

Développer le projet urbanistique découlant de cette nouvelle vision urbanistique

Juin 2025

Afin de voir l'ensemble des facettes de cette nouvelle vision, il est important d'être accompagné de personnes-ressources en mesure de bien vulgariser les principes et permettre à chacun d'évoluer positivement à travers ces nouveaux principes d'aménagement.





MOT DE LA FIN



La prochaine étape est la mise en œuvre de la planification stratégique 2024-2029 de Richelieu. Ce sera le moment crucial où les idées se transformeront en actions, où nos aspirations deviendront réalité. En regardant le chemin parcouru, nous voyons les défis surmontés et embrassons les opportunités qui s'offrent à nous.

Cette planification stratégique représente notre feuille de route pour l'avenir, un guide qui nous mènera vers une communauté plus forte, plus prospère et plus résiliente.

En unissant nos forces, en écoutant les voix de notre communauté et en nous engageant à travailler ensemble, nous avons jeté les bases d'un avenir prometteur. Les objectifs que nous avons définis et les stratégies que nous avons élaborées ensemble sont plus que des mots, ce sont bel et bien des promesses que nous nous faisons à nous-mêmes et à ceux qui nous font confiance.

Alors que nous terminons ce chapitre de planification, nous nous tournons vers l'action. Ensemble, en tant que communauté, nous sommes prêts à transformer nos intentions en réalisations tangibles, à construire un avenir où chacun peut prospérer et s'épanouir à Richelieu.



LA GRANDE
MARCHÉ



FEDERATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC

RioTinto

RioTinto

PRESCRIT
PAR LES
MÉDECINS

le grand
DÉFI

PRESCRIT
PAR LES
MÉDECINS

le grand
DÉFI

Richelieu, une ville dynamique et innovante



Cette démarche de planification stratégique a été réalisée en collaboration avec
Muni-consul Gestion municipale.

